

19.1 Bilan énergétique

La consommation d'**énergie primaire** réelle rebondit de 1,6 % en 2015, à 253,4 millions de **tonnes-équivalent pétrole (tep)**, après avoir chuté de 3,8 % en 2014. Ce rebond résulte principalement de la baisse des températures par rapport à 2014, année exceptionnellement douce. En données **corrigées des variations climatiques**, la consommation primaire augmente légèrement, retrouvant un niveau proche de celui de 2013, à 256,7 Mtep. La tendance à la baisse observée depuis le milieu des années 2000 semble ainsi marquer une pause.

En 2015, les ménages français consacrent 83 milliards d'euros (Md€) à leurs achats d'énergie. Cela représente une dépense moyenne de 2 861 euros par ménage, soit une baisse de 86 euros par rapport à 2014. Le recul en 2015 est imputable à celui des dépenses en carburants, tiré par la baisse des prix dans un contexte de stabilité des volumes achetés. Les dépenses d'énergie pour le logement augmentent, quant à elles, en raison du recours accru au chauffage par rapport à 2014 ; les prix sont stables en moyenne.

La consommation finale énergétique corrigée des variations climatiques, en baisse continue depuis trois ans, reste stable en 2015 à 149,2 Mtep. Le secteur des transports est celui qui enregistre la hausse la plus marquée (+ 1 %). Dans le résidentiel, la consommation d'énergie progresse également, après deux années de repli. La consommation industrielle continue de diminuer sensiblement.

La production nationale d'énergie primaire augmente à nouveau légèrement en 2015 (+ 0,4 %) et établit un nouveau record, à près de 140 Mtep. La production nucléaire croît légèrement. La production d'électricité hydraulique, éolienne et photovoltaïque baisse. Cette diminution est imputable à l'hydroélectricité qui se replie, souffrant d'une faible pluviométrie, alors que les filières éolienne et photovoltaïque progressent toutes deux de 23 %, à la faveur du développement des parcs raccordés. La production d'énergie primaire provenant des **énergies renouvelables** thermiques et de la valorisation des déchets se redresse globalement en 2015. Le rebond est principalement imputable aux filières du bois-énergie, énergie renouvelable majoritaire en France, et des pompes à chaleur (+ 17 %) ; il s'explique en grande partie par le fait que la production de ces deux filières dépend fortement de la demande de chauffage.

Le **taux d'indépendance énergétique** s'élève à 55,2 % en 2015. Il est moins élevé qu'en 2014. Cette baisse s'explique par le rebond de la consommation primaire. Celle-ci, en hausse de 1,6 %, a en effet augmenté un peu plus fortement que la production primaire.

En 2015, le solde des échanges physiques reste proche de son niveau de 2014. Mais tirée par la chute des prix des énergies fossiles, la **facture énergétique** se contracte de 28 %. Inférieure à 40 Md€, elle s'établit à son plus bas niveau depuis 2004. ■

Définitions

Énergie primaire : énergie contenue dans les produits énergétiques tirés de la nature. Cette énergie est utilisée telle quelle ou transformée à des fins non énergétiques, par l'utilisateur final, ou transformée en une autre forme d'énergie (l'électricité par exemple), ou consommée dans le processus de transformation ou d'acheminement vers l'utilisateur.

Facture énergétique : solde du commerce extérieur en valeur portant sur les combustibles minéraux solides (charbon et produits solides issus de sa transformation), les produits pétroliers (pétrole brut et produits raffinés), le gaz et l'électricité.

Consommation d'énergie corrigée des variations climatiques, électricité primaire, énergie finale, énergies renouvelables, taux d'indépendance énergétique, tonne-équivalent pétrole (tep) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan énergétique de la France pour 2015 », *Datalab*, SOeS, octobre 2016.
- « Énergie, bilan 2015 : chute de la facture », *Datalab-Essentiel* n° 17, SOeS, juillet 2016.
- « Chiffres clés de l'énergie », *Repères*, SOeS, février 2016.
- « L'UE dépendait des importations d'énergie pour un peu plus de la moitié de sa consommation en 2014 », *communiqué de presse* n° 28, Eurostat, février 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Bilan énergétique de la France

en millions de tep

	2013 (r)	2014 (r)	2015 (p)					Total
	Total	Total	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	ENRI ³	
Approvisionnement								
Production d'énergie primaire	138,0	139,3	///	1,2	0,0	121,7	17,0	139,9
Importations	152,0	145,3	8,4	98,6	39,3	0,9	0,6	147,7
Exportations	-29,1	-32,1	-0,1	-21,6	-4,8	-6,4	-0,2	-33,1
Variation de stocks (+ déstockage, - stockage)	0,6	-1,2	0,1	0,0	0,4	///	///	0,6
Soutes maritimes internationales	-2,1	-1,8	///	-1,6	///	///	///	-1,6
Total des disponibilités	259,4	249,5	8,4	76,6	34,9	116,2	17,4	253,4
Taux d'indépendance énergétique (en %)	53,2	55,8	0,0	1,5	0,1	104,7	97,5	55,2
Emplois								
Consommation de la branche énergie	92,7	92,6	3,1	4,1	5,5	79,3	2,6	94,5
Consommation finale énergétique ¹	150,6	149,3	5,2	60,8	30,5	37,2	15,5	149,2
Agriculture, industrie (y c. sidérurgie)	34,3	33,6	4,9	5,4	10,0	10,7	1,9	32,9
Résidentiel, tertiaire	67,8	66,8	0,3	9,9	20,4	25,7	10,7	67,0
Transports ²	48,5	48,9	///	45,4	0,1	0,9	3,0	49,4
Consommation finale non énergétique	13,0	13,6	0,1	12,3	0,5	///	///	13,0
Consommation totale d'énergie primaire¹	256,3	255,5	8,4	77,2	36,5	116,6	18,1	256,7
dont corrections climatiques	-3,1	6,0	0,0	0,6	1,6	0,4	0,7	3,3

1. Énergies renouvelables thermiques (bois, solaire thermique, biogaz, biocarburants et pompes à chaleur).

2. Corrigée des variations climatiques.

3. Hors soutes maritimes internationales.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS.

Structure de la consommation d'énergie primaire

en %

	1973	1980	1990	2002	2015
Électricité primaire ¹	4,4	11,9	36,6	41,8	45,4
Pétrole	67,6	56,4	38,7	34,6	30,1
Gaz	7,4	10,9	11,3	14,6	14,2
ENRI ² et déchets	5,0	4,2	4,9	4,3	7,0
Charbon	15,6	16,6	8,4	4,7	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque.

2. Énergies renouvelables thermiques (bois, solaire thermique, biogaz, biocarburants et pompes à chaleur).

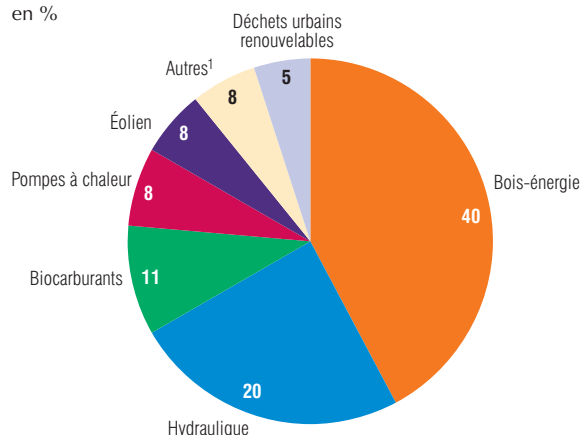
Note : énergie primaire corrigée des variations climatiques.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS.

Part des filières dans la production d'énergie primaire renouvelable en 2015

en %



1. Biogaz, résidus agricoles, solaire thermique, géothermie, solaire photovoltaïque et énergies marines.

Source : SOeS.

Production et consommation intérieure brute d'énergie dans l'UE en 2014

en millions de tep

	Production	Consommation intérieure brute	Taux d'indépendance énergétique ¹ en %
Allemagne	119,9	313,0	38,3
Autriche	12,1	32,7	36,9
Belgique	12,2	53,4	22,9
Bulgarie	11,3	17,7	63,5
Chypre	0,1	2,2	5,3
Croatie	4,4	8,2	53,1
Danemark	15,8	16,9	93,4
Espagne	34,9	116,7	29,9
Estonie	5,8	6,7	86,7
Finlande	18,1	34,6	52,2
France	135,9	248,5	54,7
Grèce	8,8	24,4	36,0
Hongrie	10,0	22,8	44,1
Irlande	2,0	13,6	14,8
Italie	36,8	151,0	24,4
Lettonie	2,4	4,5	53,5
Lituanie	1,5	6,7	22,2
Luxembourg	0,2	4,2	3,6
Malte	0,0	0,9	1,4
Pays-Bas	58,4	76,8	76,1
Pologne	66,9	94,3	70,9
Portugal	6,0	22,1	27,1
Rép. tchèque	29,1	41,5	70,1
Roumanie	26,6	32,3	82,3
Royaume-Uni	107,6	189,3	56,8
Slovaquie	6,3	16,2	39,0
Slovénie	3,7	6,7	55,2
Suède	34,1	48,2	70,9
UE	770,7	1 605,9	48,0

1. Calculé comme le rapport de la production à la consommation.

Sources : Eurostat ; SOeS.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2				Transport	1 504	-1,5	-1,1			
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0				Achats de véhicules	335	0,8	1,9			
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5				Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2			
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6				Services de transport	279	0,9	-1,1			
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6				Communications	257	0,4	1,0			
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6				Services postaux	18	8,9	8,8			
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1				Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8			
Tabac	199	0,3	0,3				Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2			
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2				Loisirs et culture	792	0,2	0,9			
Habillement	350	-1,2	-0,3				Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0				Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4			
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2				Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7			
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5				Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1			
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1				Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5			
Outilage pour la maison et le jardin	188	1,5	1,5				Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4			
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0				Éducation	23	1,5	1,2			
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5				Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6			
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4				Restauration et cafés	613	1,3	1,3			
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7				Services d'hébergement	184	1,7	2,9			
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6				Autres biens et services	1 286	1,2	1,2			
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4				Soins personnels	290	-0,2	0,1			
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2				Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0			
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6				Protection sociale	434	1,6	1,4			
Santé	1 008	-1,2	-1,4				Assurances	250	2,6	2,9			
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9				Services financiers	67	0,7	0,7			
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5				Autres services	130	1,0	0,7			

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

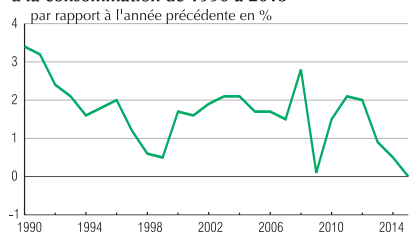
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des graphiques d'illustration

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire